

ACADEMIE DE CAEN

RAPPORT DE JURY

Session 2019

**Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur
ou de Professeur des Écoles Maître Formateur
(CAFIPEMF)**



SOMMAIRE

I/ Statistiques et résultats de la session 2019	Page 3
II/ Epreuve d'admissibilité	
Présentation de l'épreuve	Page 4
Commentaires et préconisations du jury	Page 5
III/ Epreuves d'admission	
Présentation des épreuves	Page 7
Commentaires et préconisations du jury	Page 9
IV/ Annexes	Page 12

I/ STATISTIQUES ET RESULTATS DE LA SESSION 2019

Nombre d'admissibles par rapport aux inscrits

Option CAFIPEMF	Calvados	Manche	Orne	TOTAL
Option : Education musicale	1 sur 1			1 sur 1
Option : Education physique et sportive	1 sur 1			1 sur 1
Option : Enseignement en maternelle		1 sur 2	1 sur 1	2 sur 3
Option : Enseignement et numérique	1 sur 4	2 sur 2		3 sur 6
Sans option	1 sur 3	5 sur 7	3 sur 4	9 sur 14
TOTAL	4 sur 9	8 sur 11	4 sur 5	16 sur 25

Nombre de reçus par rapport aux inscrits

	Calvados	Manche	Orne	TOTAL
Option : Arts visuels		1 sur 1		1 sur 1
Option : Education physique et sportive	1 sur 1		1 sur 1	2 sur 2
Option : Enseignement en maternelle	2 sur 2		0 sur 1	2 sur 3
Option : Enseignement et numérique	0 sur 1			0 sur 1
Option : Langues vivantes étrangères	0 sur 1			0 sur 1
sans option	2 sur 6	6 sur 7	2 sur 3	10 sur 16
TOTAL	5 sur 11	7 sur 8	3 sur 5	15 sur 24

II/ EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Présentation de l'épreuve :

L'épreuve consiste en un entretien avec un jury d'une durée de 45 minutes.

L'entretien s'appuie sur un dossier fourni par le candidat composé :

- d'un rapport d'activité de 5 pages maximum (hors annexes) ;
- des rapports d'inspection.

L'entretien prend la forme d'un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

Dans le cadre de l'exposé, le candidat présente son itinéraire personnel et s'attache à développer, en articulation avec son parcours, une expérience professionnelle significative notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

Le rapport peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer l'exemple d'activité choisi.

L'examen du rapport d'activité doit permettre d'apprécier :

- la capacité du candidat à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours ;
- sa capacité à s'adapter à une diversité de publics, à des contextes scolaires et éducatifs variés ;
- son implication dans des projets éducatifs à l'échelle de l'école, de la circonscription, du bassin de formation ;
- sa participation à des actions de formation et son intérêt pour la formation.

Le jury vérifie la capacité du candidat à conduire une analyse didactique et pédagogique et à réfléchir à sa propre pratique.

L'entretien prend la forme d'un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

Il permet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation. Il vise à évaluer la capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques. Il permet également d'apprécier l'investissement du candidat dans le projet d'école ainsi que sa connaissance de l'environnement social et culturel de celle-ci.

ANNEXE n°3 : Grille d'évaluation pour l'épreuve d'admissibilité

Commentaires et préconisations du jury sur le dossier

Commentaire général

Du point de vue de la forme, le jury souligne que l'épreuve est préparée avec soin et sérieux par les candidats. Les dossiers sont présentés avec rigueur, ils respectent le formalisme attendu. Sur le fond, certains font trop souvent état d'une évocation chronologique, très détaillée, manquant de recul et d'analyse. Le jury a apprécié les écrits des candidats dont se dégagent les lignes de force leur permettant de se projeter dans leurs futures missions de formateur.

Préconisations :

- sélectionner les annexes avec soin dont le choix doit rester pertinent, en lien avec la problématique du dossier ;
- rendre explicite la relation entre le parcours professionnel et l'évolution professionnelle visée ;
- communiquer les rapports d'inspection dans leur intégralité ;
- ne pas surcharger les paragraphes de caractères gras, les membres du jury sont en capacité de relever ce qui est important si la problématique est claire ;
- éviter les représentations personnelles rédigées sous forme de vérités d'ordre général ;
- pour les candidats se présentant pour la seconde fois aux épreuves, il est conseillé de retravailler l'ensemble du dossier pour s'inscrire dans une dynamique réflexive et de progrès.

Commentaires et préconisations du jury sur l'entretien

1 L'exposé

Commentaire général

S'agissant de l'oral, les contraintes formelles, notamment temporelles, sont très bien respectées. L'exploitation des outils numériques (particulièrement le diaporama) reste souvent élémentaire et porte essentiellement sur la présentation du plan de l'exposé. Il importe que le support numérique proposé lors de l'exposé apporte une réelle plus-value à la présentation et au discours du candidat. Le jury a apprécié les présentations évitant la paraphrase du dossier et mettant bien en lumière les lignes de force du parcours.

Préconisations

- organiser son discours autour d'une problématique valorisant des capacités d'analyse et de prise de distance avec son parcours professionnel ;
- Dépasser les présentations descriptives et organisationnelles de projets ;
- Aller au-delà d'une seule expérience pédagogique, sans en tirer de principes transférables ;
- Placer son expérience dans une perspective d'une posture de formateur ;
- Eviter de se déclarer expert.

2 L'échange avec le jury

Commentaire général

Dans l'ensemble, les candidats maîtrisent la situation orale et s'adaptent aux questions posées. Celles-ci révèlent parfois des compétences peu ou mal mises en valeur dans leur dossier. Les dimensions didactiques et les problématiques de formation d'adultes ne sont pas toujours suffisamment étayées.

Préconisations

- répondre clairement aux questions posées, par un discours précis ;
- centrer son propos sur des aspects prioritaires de la question de l'enseignement dans le 1^{er} degré aujourd'hui, dans cette optique, éviter les sujets périphériques ;
- s'appuyer sur des expériences concrètes pour étayer son propos ;
- faire appel à des références et ressources pédagogiques et didactiques actualisées et maîtrisées ;
- faire preuve de conviction en évitant les certitudes ;
- montrer un esprit critique par rapport à ses propres pratiques

III/ EPREUVES D'ADMISSION

L'admission comporte deux épreuves :

- une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien ;
- un mémoire professionnel et sa soutenance.

1^{ère} EPREUVE : Pratique professionnelle

Le candidat a le choix entre l'analyse de pratique ou l'animation d'une action de formation.

Choix 1 : Analyse de pratique

L'épreuve comprend la conduite d'un entretien de formation après observation d'une séance de pratique professionnelle dans le cadre d'un entretien entre le candidat et les deux examinateurs qualifiés (un inspecteur de circonscription et un enseignant de l'école supérieure du professorat et de l'éducation)

1^{ère} phase : Observation d'une séance de pratique professionnelle

(Durée : 60 à 90 minutes)

A l'issue de l'observation, le candidat dispose de 15 minutes pour préparer son entretien de formation.

Cette première phase vise à évaluer la capacité du candidat à :

- mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès ;
- ordonner et hiérarchiser ses remarques ;
- formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et s'assurer de leur compréhension ;
- proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

2^{ème} phase : Entretien avec les examinateurs qualifiés (durée : 30 minutes)

L'entretien vise à évaluer la capacité du candidat à présenter une analyse distanciée de son entretien, à justifier les choix opérés, à entendre et intégrer les remarques des examinateurs.

Choix 2 : Animation d'une action de formation

L'épreuve comprend l'animation d'une action de formation professionnelle auprès d'un groupe et un entretien avec les deux examinateurs qualifiés.

1^{ère} phase : Animation d'une action de formation

Auprès d'un groupe d'enseignants en formation initiale ou continue. Le candidat propose une action de formation dans le champ disciplinaire ou dans le domaine d'activité de son choix.

2^{ème} phase : Entretien avec les examinateurs qualifiés (durée : 30 minutes)

L'entretien vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir, organiser et animer une action ancrée dans une problématique professionnelle, pour ce faire, il lui faut :

- inscrire son action dans le cadre des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice ;

- proposer des outils, des démarches et des supports didactiques et pédagogiques de qualité et utiles ;
- mettre en œuvre les techniques d'animation propices à une réception efficace ;
- animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée ;
- proposer des prolongements possibles.

2^{ème} EPREUVE : Soutenance d'un mémoire professionnel

Le candidat présente son mémoire professionnel (15 minutes) puis échange avec le jury (30 minutes) et les examinateurs qualifiés.

Le mémoire professionnel est un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation.

Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. Il implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer.

Il vise à évaluer la capacité du candidat à :

- établir une problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation ;
- formuler des objectifs spécifiques pour traiter un problème et élaborer des hypothèses opérationnelles ;
- mettre en œuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse, outillée par la recherche (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs pertinents) ;
- proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation ;
- faire état par écrit de la réflexion conduite.

La soutenance permet d'apprécier la capacité du candidat à :

- se confronter à un problème, le constituer en objet d'étude et mettre en œuvre un dispositif expérimental bénéfique à l'amélioration des pratiques ;
- analyser sa pratique par une confrontation d'expériences avec des pairs et d'autres professionnels ;
- discuter du fondement des hypothèses retenues
- relater la mise en œuvre d'un dispositif d'action, analyser ses difficultés, ses réussites et les évolutions professionnelles induites, envisager des prolongements

ANNEXE n°2 : Grille d'évaluation pour les épreuves d'admission

Commentaires et préconisations du jury sur le mémoire

Commentaire général :

Les candidats réalisent dans l'ensemble un travail sérieux et conséquent. La présentation formelle apparaît de qualité et respecte les normes attendues. La majorité a élaboré des écrits rigoureux qui attestent d'une réflexion personnelle et authentique. La plupart prend bien appui sur une question de recherche en lien avec la mise en œuvre d'un parcours d'enseignement et d'accompagnement professionnel. Cependant, la problématique retenue n'est pas toujours bien réfléchie et la méthodologie est parfois peu adaptée à la question posée. Par ailleurs, l'accent mis sur la didactique de la formation l'est trop souvent au détriment de la didactique des disciplines et du processus enseigner/apprendre.

Préconisations

- s'assurer du lien effectif entre la problématique, les choix théoriques et la méthodologie retenue qui, dans quelques cas, vient en contradiction avec l'objet de recherche ;
- ne pas fragiliser son travail par une méconnaissance des textes officiels et des sujets d'actualité spécifiques au premier degré ;
- éviter de s'appuyer sur des considérations très générales qui ignorent la dimension didactique et la réalité des apprentissages à conduire pour faire progresser les élèves ;
- aller au-delà d'expérimentations très contestables et relatives basées, sur un seul questionnaire, un seul enseignant, une ou deux séances, voire une observation isolée ;
- soigner les références et éviter de les présenter comme des dogmes ou des modèles auxquels les formateurs ne pourraient se soustraire ;
- choisir avec précaution ses annexes, ne pas les multiplier, les hiérarchiser afin qu'elles apportent un éclairage précis au travail mené.

Commentaires et préconisations du jury sur la soutenance du mémoire :

1 Soutenance

Commentaire général

L'ensemble des candidats respecte les contraintes de l'épreuve, notamment la durée de l'exposé. Le jury a apprécié les présentations complémentaires du mémoire, sans reprise linéaire le travail écrit. Dans cette optique, l'utilisation du numérique apporte une réelle plus-value lorsqu'elle illustre concrètement le propos et éclaire avec pertinence l'argumentation. Le jury a apprécié les présentations claires, bien structurées, mettant en exergue, sans description excessive, la rigueur du travail et l'intérêt des résultats.

Préconisations

- limiter l'effet de stress en préparant en salle d'attente le diaporama qui met parfois du temps à se charger, les difficultés techniques étant toujours déstabilisantes ;
- ne pas paraphraser son mémoire, mettre en avant des éléments clés ;
- centrer son discours sur ce qui fait l'intérêt du travail de recherche, hiérarchiser les points ;
- montrer la cohérence des choix théoriques et méthodologiques, en référence à la question posée ;
- adopter un langage clair et soutenu, sans jargonner ;
- rendre explicite sa démarche, la recomposer et illustrer concrètement le dispositif d'expérimentation.

2 Echanges avec le jury

Commentaire général

A quelques exceptions près, l'ensemble des candidats a témoigné d'un registre de langue adapté et d'une capacité de dialogue satisfaisante. Lorsqu'ils sont constructifs, ces échanges permettent de mettre positivement en perspective l'écrit et l'exposé. En revanche, lorsque l'argumentation apparaît trop confuse, il est difficile de rectifier les imprécisions du mémoire, la cohérence de la réflexion et la pertinence du dispositif choisi. Le jury a apprécié la capacité des candidats à ne pas minorer la réalité de la classe et les objectifs d'apprentissages pour les élèves, au profit de concepts ou d'auteurs maladroitement convoqués. Les bons candidats ont su exprimer leur posture de futur formateur dans cette perspective.

Préconisations

- se montrer à l'écoute, ouvert aux questions du jury et faire preuve de réactivité ;
- mobiliser ses connaissances, les auteurs, les concepts en lien avec les questions du jury ;
- avancer les résultats de sa recherche avec modestie, en étant capable de les discuter à l'appui d'autres recherches ou résultats issus de l'actualité scientifique (évaluations nationales, recherches pour le système éducatif).
- sortir du dogmatisme et montrer des capacités d'appropriation d'un cadre d'analyse « non modélisant » ;
- se montrer ouvert à chacun des cycles d'apprentissages ;

- s'appuyer sur sa connaissance des problématiques actuelles qui questionnent le premier degré, notamment l'évaluation, la place de la maternelle, la didactique des fondamentaux.
- adopter la posture réflexive qui sied au formateur, ouvrir sur des pistes d'accompagnement réalistes.

IV/ ANNEXES

[Circulaire 2015-109 du 20 juillet 2015](#) avec :

En annexe 1 : Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs

En annexe 2 : Synthèse des compétences et grille d'évaluation pour les épreuves d'admission

Annexe 3 : Grille d'évaluation pour l'épreuve d'admissibilité

Domaine de compétences	Evaluation du rapport d'activité
Penser, concevoir, élaborer	Le rapport est clair et concis, il s'appuie sur des références réglementaires.
	Le candidat a identifié les lignes de force de son parcours professionnel et les compétences qu'il a développées.
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Le rapport montre les capacités du candidat à utiliser un langage écrit maîtrisé.
Accompagner	Le candidat a exercé dans des contextes scolaires variés auprès d'une diversité de publics.
	Le candidat s'est engagé au cours de sa carrière dans des actions de formation (MAT, contribution à des animations pédagogiques...).
	L'expérience du candidat montre ses aptitudes au travail en équipe, au-delà de l'action au sein de sa propre classe.
Observer, analyser, évaluer	Le rapport montre les capacités du candidat à analyser et se distancier.
	Le rapport montre les capacités du candidat à modéliser son action.
VALIDATION DU BLOC 1 : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
<i>Commentaires :</i>	

Domaine de compétences	Evaluation de l'exposé du candidat
Penser, concevoir, élaborer	L'exposé s'appuie sur des références et des cadres théoriques pertinents.
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Le candidat s'exprime de façon claire, précise avec un vocabulaire adapté.
Accompagner	Le candidat se montre convaincu et convaincant, capable d'incarner une posture de formateur.
Observer, analyser, évaluer	Le candidat montre lors de son exposé des capacités d'analyse de sa pratique.
VALIDATION DU BLOC 2 : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
<i>Commentaires :</i>	

Domaine de compétences	Evaluation de l'échange avec le jury
Penser, concevoir, élaborer	Le candidat connaît le rôle, les obligations et la posture du formateur.
	Le candidat est capable de mobiliser les références théoriques et réglementaires qui figurent dans son écrit.
Mettre en œuvre, animer, communiquer	Le candidat répond de façon experte et concise au questionnement du jury.
Accompagner	Le candidat montre une connaissance des évolutions du système éducatif, des expérimentations, des innovations.
	Le candidat est capable de s'appuyer sur sa propre expérience pour formuler des pistes de conseils.
Observer, analyser, évaluer	Le candidat s'appuie sur le questionnement du jury pour approfondir son analyse.
<i>Commentaires :</i> VALIDATION DU BLOC 3 : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	